

PAR COURRIEL ET PAR LA POSTE



Le 16 janvier 2008

Maître Véronique Dubois,
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande de remboursement de frais dans le dossier R-3644-2007

Maître Dubois,

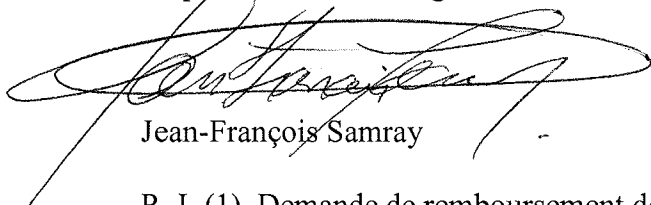
Conformément aux règles de fonctionnement de la Régie, vous trouverez, ci-joint, la demande de remboursement de l'AIEQ dans le dossier en rubrique.

Vous serez à même de constater que cette demande est bien inférieure au montant prévu dans le budget prévisionnel soumis lors des étapes préliminaires de traitement du dossier par la Régie. Une différence est cependant observable quant à la nature des dépenses puisque l'AIEQ a jugé pertinent de s'adjoindre les services d'un procureur d'expérience au cours de la phase préparatoire à la tenue de l'audience.

Nous sommes convaincu que le requérant, Hydro-Québec Distribution, ainsi que les membres de la formation sauront reconnaître la pertinence et le bien-fondé de notre démarche.

Espérant le tout conforme, je vous d'agrée, Maître Dubois, l'expression de mes cordiales salutations.

Le président-directeur général



Jean-François Samray

P. J. (1) Demande de remboursement de frais
C. C. Maître Éric Fraser